

Aéroports de Paris

Décision du directeur de l'aménagement et des programmes d'Aéroports de Paris n° APR/2004/WPP/110 du 20 septembre 2004 modifiant la décision n° APR/2004/WPP/056 du 2 avril 2004 modifiée par la décision n° APR/2004/WPP/094 du 20 juillet 2004 portant délégation de signatureNOR : *EQUA0410358S*

Le directeur de l'aménagement et des programmes APR,

Vu le code de l'aviation civile, notamment les articles R. 252-8, R. 252-11, R. 252-12, R. 252-12-1 à 4 et R. 252-18,

Vu la décision n° PR/2003/2303 du 21 juillet 2003 modifiée portant délégation de pouvoir du président au directeur général et, avec l'accord de celui-ci, aux directeurs et aux cadres dirigeants, et les autorisant à déléguer leur signature aux cadres,

Vu la décision n° DG/2003/2307 du 21 juillet 2003 modifiée portant délégation de pouvoir aux directeurs et cadres dirigeants et les autorisant à déléguer leur signature aux cadres,

Décide :

Article 1^{er}

L'article 2 de la décision n° APR/2004/WPP/056 modifiée est modifié comme suit : les mots « à l'annexe 2 » sont remplacés par les mots « à l'annexe 5 ».

Il est créé une nouvelle annexe 5 à la décision n° APR/2004/WPP/056 modifiée, jointe à la présente décision.

*Le directeur,
J.-M. Chevallier*

ANNEXE V

A la décision APR n° 056 du 2 avril 2004*Modifiée par les décisions n° APR/2004/WPP/094**du 20 septembre 2004 et n° APR/2004/WPP/110 du 20 septembre 2004**Cadres IV*M. Laborie (Philippe) ;
M. Le Gall (Franck) ;
M. Machet (Jean-Marie).*Cadres B*M. Rouh (Jean-François) ;
Mme Cornier (Isabelle) ;
M. Suquet (Jean-Claude) ;
M. Raynaud (Daniel).*Cadre A*M. Guegan (Eric) ;
M. Adt (Philippe) ;
M. Jullemier (François) ;
M. Millotte (Alain) ;
M. Barbot (Bertrand).